



MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Travaux sur le P'tit Train du Nord à Prévost

La MRC de la Rivière-du-Nord souhaite informer les citoyens de Prévost que des travaux d'asphaltage et de drainage seront réalisés sur le Parc linéaire le P'tit Train du Nord, de la fin mai au mois de juillet 2026.

Ces travaux porteront sur la portion comprise entre la rue Mozart et la Gare de Prévost. Afin de limiter les impacts, les interventions se feront par tronçons. La MRC confirme que la Gare de Prévost demeurera ouverte pendant toute la durée des travaux.

Le sentier restera praticable en soirée ainsi que les fins de semaine. Toutefois, en semaine, un détour sera mis en place, notamment par la route 117. Il sera très important pour les usagers de respecter la signalisation temporaire installée sur le parcours.

Nous remercions les citoyens pour leur patience et leur collaboration. Pour en savoir plus sur ce projet, dont l'objectif est d'améliorer le drainage des eaux, de favoriser la mobilité durable et de bonifier l'accessibilité pour tous les types d'usagers, nous vous invitons à consulter le site web du P'tit Train du Nord.

Pour toute question : info@traindunord.com

NOUVEAU RÈGLEMENT 871

Comment faire une demande d'occupation du domaine public

Un nouveau règlement visant à encadrer l'occupation du domaine public a été adopté par le conseil municipal à la séance du mois de mars 2026.

En d'autres mots, toute occupation temporaire ou permanente de la voie publique par un objet, un véhicule, des matériaux, une structure ou une activité doit maintenant faire l'objet d'une demande de permis auprès du Service de l'ingénierie et des infrastructures.

La demande peut être effectuée directement en ligne en complétant le formulaire se trouvant sur le site internet de la Ville. Il est également possible de vous procurer une copie du formulaire au bureau du Service aux citoyens au 2880, boul. du Curé-Labelle.

Faire une demande de permis d'occupation du domaine public :



SAISON 2026

Joignez l'équipe des éco-jardins des mésanges !

Les membres du jardin collectif sont à la recherche de personnes enthousiastes et engagées pour prendre part à la saison 2026.

Que vous ayez de l'expérience ou simplement la curiosité de découvrir le monde du jardinage, nous vous invitons à joindre ce projet au bord du Lac Écho.

Pour en savoir plus, écrivez à : ecojardiniers.prevast@gmail.com



PROGRAMME

Végétalisation des rives

Votre propriété est riveraine d'un lac, d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un autre espace naturel ? Profitez de ce programme de subvention pour l'achat d'herbacées, d'arbres et d'arbustes adaptés à la végétalisation des berges. Ces plantes, partiellement subventionnées par la Ville, ajouteront du cachet à votre aménagement paysager tout en contribuant à préserver la qualité de l'eau !

Date limite des commandes : 31 mai 2026

Livraison à domicile des plants : 11 et 12 juin 2026

Pour plus d'information et pour compléter le formulaire :



SEMAINE DU 24 MAI

Collecte des résidus verts

Seuls les sacs en papier seront ramassés lors des collectes de feuilles et de résidus verts. Veuillez déposer les sacs de papier en bordure de rue **le dimanche 24 mai en soirée** pour permettre leur collecte durant la semaine. Matières acceptées : feuilles, gazon, résidus de ratissage et de jardinage. Un maximum de 15 sacs par semaine de collecte par résidence est permis.

Pour plus d'information : ville.prevast.qc.ca/collectes